

Cluster « Relèvement Immédiat »

Groupe de travail Logement-Quartiers

Réunion du jeudi 26 mai 2011 – 15h00

Compte Rendu

Ordre du jour

- Analyse d'un quartier informel : l'exemple de Bristout-Bobin (Architectes de l'Urgence)
- Projet de Programme pour la fermeture de six camps prioritaires au travers du lancement de la reconstruction définitive (Equipe de transition du Président Martelly)
- Perspectives sur l'auto-reconstruction assistée (CIRH) – *présentation reportée faute de temps*

La réunion s'est tenue dans la Salle de Conférence du Palm Event à Pétionville et a été facilitée par Jean-Christophe Adrian, Coordinateur des Programmes ONU-Habitat en Haïti.

1. Analyse d'un quartier informel : l'exemple de Bristout-Bobin (Architectes de l'Urgence)

Le quartier de Bristout-Bobin (Pétion Ville) a toutes les caractéristiques d'un quartier informel : avec du relief, enclavement, densité très forte et occupation de tous les espaces libres (15 camps dans et en périphérie du quartier, soit environ 10.000 personnes, cad un habitant sur deux).

En vue d'appuyer la stratégie de retour, l'énumération exhaustive des populations dans le quartier et les camps associés a permis d'appréhender au plus près les réalités du quartier. L'énumération permet de récolter des données chiffrées et géo-localisées et de déterminer exactement d'où viennent les populations vivant dans les camps. L'énumération permet aussi de mieux comprendre comment fonctionnent le quartier et les camps et d'apporter des solutions plus adaptées aux besoins.

Quelques données :

- Environ 75% des populations vivant dans les camps associés au quartier viennent de Bristout-Bobin.
- L'énumération permet d'identifier les personnes vulnérables (femmes enceintes, familles monoparentales, les orphelins, etc.).

- Environ 72% des enfants scolarisés vont à l'école en dehors du quartier. Les écoles du quartier (19) souffrent d'une mauvaise image.
- 67% des ménages fréquentent un centre de santé hors du quartier.
- Concernant le bâti, 93% des murs des maisons sont en blocs ; pour la toiture, 53% sont en taule et 42% en béton.
- Dans les camps, il est intéressant de noter que 172 ménages interrogés ont des maisons vertes, 369 des maisons rouges (pas de retour en l'absence d'un appui pour reconstruire leur maison) et plus de 500 ne connaissent pas la couleur de taguage de leur maison. En comparaison, parmi les populations dans le quartier, la proportion de maisons vertes et jaunes est plus importante.
- En termes de statuts d'occupation, 47% sont propriétaires de la structure bâtie (dans la majorité des cas, les ménages ont construit leur propre maison), 47% en sont locataires.
- 66% des ménages se déclarent locataires du terrain, et 26% propriétaires du terrain. Ces informations sur le foncier seront essentielles pour la reconstruction du logement et la mise en œuvre de projets communautaires.

Résumé des discussions

- L'enquête, faite en partenariat par Architectes de l'Urgence et Solidarité International, a duré 6 semaines, couvrant 2.400 maisons et 15 camps.
- Une vérification visuelle a été faite afin de reporter le taguage des maisons sur carte.
- Les données collectées sur les statuts d'occupation sont affichées publiquement dans le quartier et les camps. Les ménages ont la possibilité de reporter les erreurs (de saisie par exemple) ou leur réclamation (avec présentation de titres au besoin). La validation des statuts d'occupation se fait ensuite par étape, à travers les groupes communautaires, et enfin par les leaders communautaires et les anciens du quartier.
- L'énumération permet aussi d'avoir une idée quantitative et géo-localisée des ménages les plus vulnérables pour aider à donner des réponses plus adaptées et individualisées. En général, les ménages les plus vulnérables sont locataires (y compris de maisons vertes), il s'agit beaucoup de vulnérabilité économique.
- L'énumération permet également d'identifier ménage par ménage les statuts d'occupation ante-séisme et de guider les solutions de (re)logement en fonction desdits statuts.
- L'énumération comprend des données sur l'accès aux services de base. La plupart des données (bâti, foncier, etc.) sont bien entendu partageables. Selon la charte de confidentialité, certaines données sont disponibles sous forme agrégée seulement.
- Quid de la réaction de la Commune ? L'ensemble des activités en cours à Bristout-Bobin ont été présentées à la Mairie, qui a aussi fait une visite du quartier avec la coordination communautaire et les partenaires d'appui. Le dialogue est établi entre l'administration communale et les populations du quartier.
- L'exercice a permis d'arriver à un diagnostic chiffré du quartier et à un projet de développement de quartier par les communautés répondant à la majorité des besoins. Ce travail de diagnostic et de compréhension du quartier peut être partagé avec tous les acteurs intéressés appuyant la reconstruction. Une prochaine étape sera aussi la mobilisation de financement pour accélérer le retour et l'amélioration du quartier.

2. Projet de Programme pour la fermeture de six camps prioritaires au travers du lancement de la reconstruction définitive (Equipe de transition du Président Martelly)

En guise d'introduction, ONU-Habitat a rappelé que l'équipe de transition avait approché le système des Nations Unies et d'autres partenaires pour réfléchir sur la question du déplacement et les meilleures approches pour aborder le problème et favoriser des solutions durables. En ont découlé des éléments pour une stratégie de fermeture des camps et de solutions durables de relogement.

Dans un contexte où plusieurs évictions forcées de camps situés sur des espaces publics ont été conduites par la Mairie de Delmas, le représentant de l'équipe de transition a tout d'abord annoncé la condamnation du Président Martelly de ces évictions, confirmant qu'un dialogue était entamé avec la Mairie pour faire cesser les évictions.

L'équipe de transition a travaillé sur une approche pour vider rapidement les camps, mais dans des conditions acceptables, et de développement à long terme. Cette approche consiste à sortir de l'urgence et démarrer enfin la reconstruction. Le Programme pilote présenté vise à fermer 6 camps prioritaires et appuyer le retour vers les quartiers d'origine à travers la fourniture de solutions de relogement durables remplissant des standards minimaux et l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers précaires (cad fournir des services minimaux quitte à les améliorer davantage par la suite; ne pas recréer les conditions ante-séisme mais créer les conditions du développement). L'approche favorisera la création d'emploi au niveau local. Il s'agit de poser un acte politique visible et d'enclencher un mouvement. Le Programme devra aussi permettre de récupérer des espaces publics.

Au niveau des principes généraux, on retiendra que la seule incitation financière ne suffit pas (exemple de la Place Saint-Pierre/ Place Boyer – simple déplacement des problèmes), les conditions préalables au retour dans les quartiers doivent être créées (il s'agit là de restructurer les quartiers, de reconstruire le logement certes, mais aussi fournir des services de base) et la reconstruction doit être basée sur les dynamiques communautaires en place.

S'agissant des principes opérationnels, il s'agira de prioriser les efforts de reconstruction dans les 16 quartiers d'origine des déplacés des 6 camps (bien sûr, il ne s'agit pas de réinventer la roue ou de travailler en parallèle mais de travailler en coordination avec les acteurs qui ont des initiatives dans ces quartiers), de favoriser au premier chef la formation des acteurs locaux de la construction et de les impliquer fortement dans la reconstruction, d'optimiser les ressources (cad travailler avec les acteurs déjà actifs sur le terrain) et de tester différentes approches et trouver des solutions innovantes (l'équipe de transition est ouverte à la confrontation des idées en vue de l'amélioration du programme).

L'approche requiert un certain nombre d'activités préparatoires dont : la mobilisation sociale pour la préparation et la gestion des migrations des camps vers les quartiers, l'énumération participative, l'esquisse de plan de restructuration de quartier validé par les communautés (essentiel aussi pour l'acceptation de travaux d'amélioration du quartier ou de démolition de maisons qui ne pourront pas être reconstruites pour des questions de risques), la mise en place de mécanismes de suivi des bénéficiaires, la communication.

Solutions de relogement proposées « maisons vertes »

- Propriétaires de maisons vertes
 - Encouragement psychosocial et financier au retour USD150
 - Accès au microcrédit pour l'extension de la maison

- Locataires de maisons vertes
 - Encouragement psychosocial et financier au retour USD150
 - Subvention contrôlée pour la location USD500

Solutions de relogement proposées « maisons jaunes »

- Propriétaires de maisons jaunes (1 subvention par propriétaire)
 - Encouragement psychosocial et financier au retour USD150
 - Subvention pour la réparation USD1,500
 - Accès au microcrédit pour l'extension de la maison
- Locataires de maisons jaunes
 - Encouragement psychosocial et financier au retour USD150
 - Subvention pour la location USD500 ou accord du propriétaire pour la réparation par le locataire contre deux ans de loyer gratuit USD1,500

Solutions de relogement proposées « maisons rouges »

- Propriétaires de maisons rouges (1 subvention par propriétaire)
 - Encouragement psychosocial et financier au retour USD150
 - Subvention pour la reconstruction USD3,500
 - Accès au microcrédit pour l'extension de la maison
- Locataires de maisons rouges
 - Encouragement psychosocial et financier au retour USD150
 - Subvention pour la location USD500 ou accord du propriétaire pour la reconstruction par le locataire contre cinq ans de loyer gratuit USD3,500

Dans tous les cas, les appuis financiers seront décaissés en plusieurs tranches et des mécanismes de supervision et d'inspection pour la réparation et la construction et de suivi des locataires (dans le cas des bénéficiaires de subsides pour accéder à la location) seront mis en place.

Pour permettre de conduire à bien l'auto-réparation/ l'auto-reconstruction assistée et contrôlée, un programme massif de formation sera mis en place pour s'assurer des modalités d'appui technique aux familles nécessaires.

Ne pourra être dissociée du relogement la restructuration des quartiers populaires. Il s'agit là de repenser la structure des quartiers de manière réaliste (budget) et d'améliorer les conditions de vie avec des infrastructures de base et des services sociaux et des mesures de réduction des risques.

Dans la mesure du possible, pour les ménages qui ne peuvent réintégrer leur logement (en raison des risques, des conséquences de la restructuration, etc.), on recherchera des options de relogement au sein du quartier ou à proximité. L'équipe songe aussi à la possibilité de relocalisation dans de nouveaux pôles de développement en périphérie où seraient associés logement/ services et emploi. Ces options doivent bien entendu s'inscrire dans une vision globale du développement de l'agglomération.

En termes de mise en œuvre, un découpage en trois phases est envisagé, avec une attention première sur les camps qui seraient a priori « plus faciles ». Il est à noter que le phasage prévoit d'offrir simultanément des solutions de relogement aux déplacés qui sont dans les camps et à un nombre équivalent de sinistrés dans les quartiers.

Les modalités de gestion et de coordination font encore l'objet de discussion. Il est en tout cas clair que le leadership en matière de maîtrise d'ouvrage sera gouvernemental avec un Directeur de Programme nommé par le Gouvernement. Des mécanismes de coordination au niveau des communes et des quartiers seront également mis en place.

Résumé des discussions

- Les participants ont félicité l'équipe de transition pour le travail réalisé et les lignes directrices ainsi offertes aux partenaires d'appui sur le terrain.
- Pourquoi pas le Champ de Mars parmi les camps prioritaires ? Le Champ de Mars est complexe. Pour des raisons de rapidité, il a été décidé de reporter le cas des camps du Champ de Mars une fois l'approche pilote testée.
- Certes, l'approche se veut rapide, le calendrier de mise en œuvre est en cours d'élaboration. Il sera aussi fonction des ressources mobilisées (combien et quand). Aussi pour optimiser le démarrage des activités, il s'agit aussi pour l'instant de mettre en place un front de partenaires déjà présents et disposant d'un financement pouvant venir en appui au programme. L'idée est d'avoir cette impulsion matérialisée au cours des 100 premiers jours une fois les grandes orientations clairement annoncées.
- Il a été confirmé que des évaluations et exercices de cartographie des risques avec des techniciens et les communautés seront conduits dans les quartiers de retour pour identifier les zones à risque où on ne pourra pas reconstruire.
- De l'intérêt de l'EPPLS ? Doit-on créer une nouvelle structure ? Les cadres légaux et les instruments sont posés. Certes la structure actuelle devrait être renforcée (en termes de moyens, modification des pratiques, etc.). Elle a aussi certains avantages ; par exemple, dans le cas d'une opération sur un terrain appartenant à l'Etat, il serait possible pour un locataire d'accéder à la propriété de la structure bâtie.
- En termes d'emploi et d'activités génératrices de revenus, il a été confirmé que via que le développement ou le renforcement des filières liées à la reconstruction, les investissements et flux financiers devraient circuler au niveau des communautés. Le secteur privé sera largement impliqué dans la reconstruction, à travers les petites entreprises dans les quartiers mais aussi à travers le grand secteur privé organisé (pour l'approvisionnement par exemple). Par ailleurs, il y a aussi une réflexion sur la constitution de nouveaux pôles de développement (industriel, logement).
- Les quartiers de retour principaux des 6 camps prioritaires ont été identifiés, tout aussi important est l'identification des partenaires dans ces quartiers pour voir ce qui peut être fait ensemble dans le cadre du Programme. Il est à rappeler que le Programme sera piloté par le Gouvernement avec un renforcement du leadership institutionnel (Gouvernement central, communes) et avec des mécanismes de coordination et de gestion des partenaires d'appui/ de mise en œuvre par les institutions haïtiennes.
- Le Programme n'a pas vocation à régler tous les problèmes (pauvreté, foncier, etc.) mais il donne les clefs principales pour reconstruire les logements et les quartiers. Des réflexions, outils, etc. seront développés plus avant dans le cours des opérations. Les stratégies de développement des ministères concernés seront aussi développées pour venir en appui au Programme et bien au-delà (ex. programme pour l'emploi) de manière à sortir des appuis temporaires et de l'assistanat.
- Il a été aussi confirmé qu'une campagne d'information et de sensibilisation serait menée pour accompagner le Programme de reconstruction.
- Concernant la planification urbaine, des initiatives diverses (et parfois qui se dupliquent) sont en cours, une mise en cohérence de ces initiatives et une mise au point de ce qui a été

fait sont nécessaires pour avoir une vision claire sur Port-au-Prince. Le Programme tiendra compte de ces aspects.

En conclusion, le Programme contient un certain nombre de pistes et d'orientations pour régler les problèmes du déplacement et de la reconstruction. C'est surtout une bonne nouvelle pour les déplacés, mais aussi pour les partenaires d'appui et du groupe de travail Logement Quartiers qui au cours de la dernière année ont pu partager leurs travaux sur l'approche quartier. C'est également une concrétisation via les orientations du Gouvernement de la stratégie de retour et de relocalisation préparée par les Clusters. Le Programme ne donne pas toutes les réponses, le débat reste ouvert, et il est possible pour les partenaires d'apporter des éléments de réponses et tester des approches (ex. essayer le microcrédit avec un groupe de 10 familles ; faire dialoguer les locataires et propriétaires, etc.). Suivant les orientations du Programme, il s'agit aussi de continuer la réflexion en agissant et de se donner les moyens de sortir enfin des logiques où l'on fait plutôt que de donner des outils aux Haïtiens pour les appuyer à faire eux-mêmes.